



Entente Régionale du Tournaisis
Association Sans But Lucratif
N° d'entreprise : 0754.628.920
Chaussée de Lannoy, 14 – 7503 Froyennes
RPM Région wallonne
IBAN BE52 0689 3890 0009 – BELFIUS
secretariat@tt-ert.be
www.tt-ert.be

Bulletin officiel

n°30

15 août 2026

Sommaire

1. Préambule	1
2. Au plus bas... ..	2
3. Un nouvel élan	2
3.1. Un moment émouvant	2
3.2. Journée de clôture : une belle conclusion de saison	4
3.3. Rapport du Secrétaire	4
3.4. Rapport du Trésorier	5
3.5. A voté !	5
3.6. Modification du Conseil d'Administration	6
3.7. Election/démission de membres de l'Assemblée générale	6
4. Une nouvelle organisation au service de l'E.R.T.	7
5. Répartition des divisions pour la saison 2026 – 2027	8
6. Trophée « Maurice DUBOIS »	8
7. Transferts	9
8. Dérogations de classement	9
9. Assemblée des secrétaires	9
10. Challenge de Régularité	9
11. Accueil des manifestations pour 2027	10
12. Divers	10
13. Les 80 ans de l'E.R.T. : un anniversaire à ne pas manquer !	10

1. Préambule

Amis pongistes,

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier Bulletin Officiel de la saison 2026 – 2027.

Cette première édition est particulièrement étoffée en raison de l'actualité récente et des nombreux événements qui ont marqué la fin de la saison précédente ainsi que le début de la nouvelle. Vous y retrouverez notamment le compte rendu des différentes Assemblées générales, les changements intervenus au sein du Conseil d'administration, la nouvelle organisation du Secrétariat général, la composition des divisions, les principales

décisions prises par le Conseil d'administration ainsi que les informations utiles pour bien débiter cette nouvelle saison (composition des championnats, challenge de régularité, 80 ans de l'E.R.T., ...).

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des informations reprises dans ce Bulletin Officiel, qui constitue la référence officielle de l'Entente Régionale du Tournaisis pour la saison 2026 – 2027.

Le Conseil d'administration vous souhaite une excellente lecture ainsi qu'une très belle saison sportive placée sous le signe de la convivialité, du fair-play et du plaisir de jouer.

2. Au plus bas...

Préalablement à l'Assemblée générale du 19 juin 2026, deux Assemblée générales extraordinaires se sont tenues les 24 avril et 27 mai 2026 dans les locaux de la P. Froyennoise et du TS Maulde. Lors de ces réunions, le Conseil d'administration a alerté les clubs sur la situation plus que préoccupante de l'E.R.T. En effet, en l'absence de candidat pour assurer la fonction de Secrétaire général, à la suite de l'annonce de Christophe DELBECQ de ne pas poursuivre son mandat en cours, la continuité de l'association était sérieusement compromise et son avenir fortement menacé. Par ailleurs, le nombre de membres actifs au sein du Conseil d'administration n'était plus suffisant pour assurer sereinement l'ensemble des missions et du fonctionnement de l'E.R.T.

Cette situation, conjuguée à l'absence de nouvelles candidatures susceptibles d'assurer la relève et de redynamiser l'association, commençait à susciter une certaine lassitude parmi les administrateurs encore en fonction. À l'issue de la seconde Assemblée générale extraordinaire, **Ludovic DELAUNOY** a accepté de se porter candidat afin de reprendre le secrétariat général. Il a été rejoint dans cette démarche par **Mike ALLEMAN**, **David CANTREUL**, **Guillaume VERGRACHT** et **Maxime LAENENS**, qui ont également manifesté leur volonté d'intégrer le Conseil d'administration. Leur arrivée permettra non seulement d'assurer la continuité de l'E.R.T., mais aussi de mieux répartir les nombreuses tâches administratives et sportives entre les différents administrateurs, en venant épauler les membres les plus anciens.

3. Un nouvel élan

L'Assemblée générale annuelle, organisée le 19 juin en présence des représentants des clubs affiliés et des membres de l'A.S.B.L. dans les locaux du T.T.T. Estaimpuis (nous tenions d'ailleurs à les remercier pour leur excellent accueil), avait dès lors pour objet de procéder aux différentes élections des candidats administrateurs et des mandats au sein du Conseil d'administration (Président, Vice-président, Secrétaire général et Trésorier), conformément aux statuts de l'A.S.B.L. Cette Assemblée a également permis de poser les bases d'une nouvelle dynamique de travail, tournée vers l'avenir et le développement de l'E.R.T. Voici le débriefing.

3.1. Un moment émouvant

Le Président sortant, Didier VIGIN, a ouvert la séance par une allocution particulièrement émouvante que voici dans son intégralité :

« Chers pongistes, mais surtout chers amis,

Parce qu'après toutes ces années passées à côtoyer une grande majorité d'entre vous, c'est ainsi que je vous considère. Et aujourd'hui, je n'ai certainement pas envie de vous vouvoyer.

Ce soir est un moment particulier pour moi. Après environ 35 années passées à la présidence de l'Entente Régionale du Tournaisis, l'heure est venue pour moi de tourner une page et de transmettre le relais.

Lorsque j'ai accepté cette responsabilité il y a un tiers de siècle, je ne m'imaginais pas le chemin la longueur du chemin que j'allais parcourir.

Bien sûr, il y a eu les compétitions, championnats ou tournois, accompagnés de résultats divers qui font le sel de notre sport, mais ce qui demeure avant tout ce sont les personnes rencontrées tout au long de cette aventure.

Car le tennis de table est un sport particulier. On dit souvent qu'il se joue autour d'une table et qu'il se finit autour d'une autre ...

Mais je pense il est surtout un formidable prétexte à la RENCONTRE.

Rencontre entre adversaires qui se respectent.

Rencontre entre générations qui partagent une même passion.

Rencontre entre personnes venues d'horizons différents qui découvrent, au détour d'une compétition, qu'elles ont beaucoup plus en commun qu'elles ne l'imaginaient.

Bref notre sport est un vecteur de rencontre, au sens propre comme au sens figuré.

Depuis toujours, l'ambition de notre Entente Régionale a été simple : promouvoir le tennis de table à moindre coût afin qu'il reste accessible au plus grand nombre. Nous voulons que chacun puisse pratiquer ce sport, quels que soient son âge, ses moyens ou son niveau. Nous avons également voulu préserver ce qui fait l'âme de notre association : la convivialité, le plaisir d'être ensemble et le respect mutuel.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle aventure :

Dans un premier temps Rodolphe l'instigateur de notre ERT et Maurice qui pour moi fut le très sage Papa de notre entente ; 11 n'a en effet, jamais compté son temps pour notre association et fut toujours de bon conseil. Voilà en tout cas les 2 premiers piliers de l'entente.

L'ERT est un ensemble et c'est tout un groupe que je tiens aussi à remercier aujourd'hui,

à commencer par le comité ERT qui s'appelle désormais 'Conseil d'administration'.

Je suis bien incapable de les citer tous depuis ma prise de fonction, je dirai c'est au moins une trentaine de personnes qui m'ont soutenu, cela va de Jean-claude (bossut), Maurice (Dubois) , Gilbert (Bonnet), Patrick (deghouy), Claude (Tasset), aux chevilles ouvrières actuelles que sont Jean-Louis, David et Fabrice et tous les autres aussi bien sûr.

À Ceux-là , il faut encore ajouter les dirigeants de clubs qui se sont succédés, les joueurs et joueuses, ainsi que tous les bénévoles qui donnent sans compter de leur temps. Votre engagement est la véritable force de notre association.

Dans les remerciements, je voudrai aussi associer les sponsors qui nous ont soutenu, en particulier Manu Doutreluigne et Misterping auprès duquel nous sommes actuellement partenaire.

Je voudrais également avoir une pensée particulière pour toutes les personnes qui ne sont plus là aujourd'hui et qui ont marqué notre histoire. Notamment René Dumazy du Maroc. Elles ont contribué à construire ce que nous sommes devenus.

Les temps ont changé depuis la création de l'ERT. Les modes de vie, les déplacements, la technologie, l'apparition de nouveaux sport, les réseaux sociaux, etc. Notre Entente a dû s'adapter, parfois avec facilité, parfois avec davantage de difficultés. Nous avons même eu droit à de nouveaux règlements dans notre sports (enfin pas tous quand même ... ☺), je pense bien évidemment aux sets de 21 points qui font toujours notre particularité !).

Nous avons toujours voulu essayer de nouvelles choses pour maintenir l'attrait et l'esprit qui sont le nôtre. (équipes de 3 joueurs, trophée Maurice dubois, challenge de régularité,).

Il faut bien reconnaître que ces dernières années ne sont pas les plus simples que l'ERT ait connues, la période Covid, la diminution du nombre d'affiliés, moins de clubs, le manque de renouvellement chez les jeunes.

Mais je suis certains que nos valeurs peuvent nous permettre de surmonter cela malgré une société qui devient de plus en plus individualiste, les différents « ECHANGES » que nous avons pu avoir au moins en partie remédier à cela et restent plus précieux que jamais.

Au terme de ces 35 années, je quitte mes fonctions avec de l'émotion, mais aussi avec une immense gratitude.

Gratitude pour la confiance qui m'a été accordée.

Gratitude pour les amitiés nées autour de notre passion commune.

Gratitude pour tout ce que cette expérience m'a apporté sur le plan humain.

Je suis convaincu que l'Entente Régionale du Tournaisis a encore de belles années devant elle. Les défis seront différents, mais les valeurs qui nous rassemblent restent les mêmes : l'accessibilité, le respect, la solidarité, le bénévolat et la convivialité.

À ceux qui prennent la relève, je souhaite qu'ils prennent autant à cœur l'envie de servir L ERT. Je leur accorde toute ma confiance pour poursuivre, redynamiser et développer ce bel état d'esprit collectif.

Pour conclure, je ne dis pas adieu, car lorsque l'on a consacré une partie de sa vie à une association, on ne la quitte jamais vraiment,

Je resterai toujours attaché à cette grande famille du tennis de table et si vous voulez bien encore de moi, je me propose de reprendre la vice-présidence pour les 2 années qui viennent

En tout cas Merci à toutes et à tous pour ces 35 années et plus, de confiance, d'amitié et de passion partagée.

Longue vie à l'Entente Régionale du Tournaisis et longue vie au tennis de table.

Au nom de l'ensemble des clubs et des membres de l'E.R.T., nous adressons à **Didier VIGIN** nos plus sincères remerciements pour son engagement exceptionnel, son dévouement et ses 35 années passées à la tête de notre Entente. Son investissement, sa passion et son travail auront durablement marqué l'histoire de l'E.R.T. et contribué à son développement. **MERCI** Didier !

Si Didier quitte aujourd'hui la présidence, il ne quitte pas pour autant l'E.R.T. En effet, il poursuivra son engagement en qualité de Vice-président et restera pleinement impliqué durant cette période de transition, en participant activement à l'organisation générale et au bon fonctionnement de l'A.S.B.L. Son expérience et sa disponibilité constitueront un précieux soutien pour le nouveau Conseil d'administration.

3.2. Journée de clôture : une belle conclusion de saison

Didier signale que la journée de clôture a une nouvelle fois permis de réunir les pongistes de l'E.R.T. dans une ambiance conviviale autour des doubles, de la finale du Trophée Maurice DUBOIS et de la remise des prix.

Malgré un nombre de paires engagées inférieur aux attentes, la compétition de doubles, disputée avec handicap, a une nouvelle fois offert de belles rencontres et rappelé qu'elle reste ouverte à tous, y compris aux joueurs de clubs différents. Félicitations à Matthieu LEMAIRE et Jean-Louis VERDY, vainqueurs de cette édition.

La finale du Trophée Maurice DUBOIS a proposé un spectacle de qualité avec des échanges disputés et un niveau de jeu élevé. Pour la deuxième année consécutive, **WIER 2** s'est imposée et conserve ainsi son trophée.

La journée s'est conclue par la traditionnelle remise des récompenses, suivie du verre de l'amitié. Le Conseil d'administration remercie chaleureusement Wiers / Bonsecours pour son accueil, son organisation ainsi que l'ensemble des bénévoles ayant contribué à la réussite de cette belle journée de clôture.

3.3. Rapport du Secrétaire

Jean-Louis VERDY prend ensuite la parole afin de présenter les statistiques de la saison écoulée.

Sont exposés les chiffres :

Saison 2024-2025	Saison 2025-2026	Évolution
12 clubs	10 clubs	-2
40 équipes	36 équipes	-4
360 rencontres au calendrier	315 rencontres	-45
9 forfaits	17 forfaits	+8
328 rencontres disputées	198 rencontres disputées *	-
235 affiliés	216 affiliés	-19
37 walk-over	30 walk-over	-7

* Statistiques arrêtées au moment de l'Assemblée générale.

Concernant les affiliés, **193 joueurs (89 %)** ont participé à au moins une rencontre, tandis que **23 affiliés** n'ont disputé aucune rencontre. Quatre joueurs ont participé à l'ensemble des rencontres (hors forfait) : **Luca MASSIN, Olivier BONNIER, Rudy LECLERCQ** et **Antoine PLATEAU**, Sept joueurs ont été sélectionnés pour toutes les rencontres de championnat.

La saison a compté **4 tournois**, soit un de plus que la saison précédente.

La participation moyenne s'élève à **46 joueurs et 70 séries** par tournoi. Les Championnats Individuels ont enregistré la plus faible participation des quatre organisations, avec un nombre d'inscriptions comparable à celui du tournoi du TT Don Bosco.

Au total, **84 affiliés (39 %)** ont participé à au moins un tournoi, un chiffre proche de la moyenne observée ces dernières saisons.

Le Trophée Maurice Dubois a réuni **29 équipes**, contre **37** la saison précédente (**-8 équipes**).

Au total, **175 joueurs** étaient inscrits, contre **208** la saison précédente (**-33 joueurs**), dont **151 joueurs E.R.T.** et **65 joueurs F.R.B.T.T.**, répartis dans **14 clubs**, dont **4 clubs de la Fédération**.

Tous les clubs E.R.T. étaient représentés par au moins une équipe.

La journée de clôture n'a rassemblé que **11 équipes (22 joueurs)** au tournoi de doubles, contre **27 équipes (54 joueurs)** la saison précédente, soit une diminution de près de **60 %** des participants.

Le secrétaire par intérim conclut en rappelant que ces chiffres doivent interpeller l'ensemble des clubs et des membres de l'Entente. Une réflexion collective apparaît indispensable afin d'enrayer cette diminution constante de la participation et de préserver le dynamisme des compétitions régionales.

3.4. Rapport du Trésorier

Le Trésorier, **Fabrice LOUCHE**, présente les comptes de l'exercice écoulé ainsi que le budget prévisionnel pour la saison à venir.

Résultat de l'exercice 2025-2026 :

- Total charges : 6.194,36 €
- Total produits : 7.093,12 €
- Balance : + 898,76 €



Ils témoignent d'une gestion financière rigoureuse et permettent à l'Entente de conserver une situation financière saine.

Prévision de l'exercice 2026-2027 :

- Total charges : 4.564,18 €
- Total produits : 3.920,62 €
- Balance : - 643,56 €



Le Trésorier précise que cette perte prévisionnelle s'explique principalement par la diminution du nombre d'affiliés et d'équipes engagées, entraînant une baisse sensible des recettes de cotisations. Les principales dépenses concernent les assurances, les récompenses (trophées, chèques cadeaux), les frais liés à la journée de clôture ainsi que les frais de fonctionnement de l'Entente (impressions, hébergement du site internet, Dropbox, Canva, etc.).

Les comptes de l'exercice et la décharge aux administrateurs ont été approuvés à l'unanimité. Le budget prévisionnel 2026 – 2027 a également été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Les points relatifs à une éventuelle démission ou élection de membres effectifs de l'Assemblée générale ainsi qu'à l'examen des propositions d'amendements aux statuts et au règlement sportif n'ont finalement pas été abordés, aucune proposition n'ayant été introduite.

3.5. A voté !

L'Assemblée a ensuite procédé aux différents votes relatifs aux mandats du Conseil d'administration :

- **Président** : Jean-Louis VERDY est élu pour un mandat de **quatre** ans, avec **9** voix en sa faveur et **1** vote blanc., succédant à Didier VIGIN dans ce mandat.
- **Vice-président** : Didier VIGIN est désigné à l'**unanimité** afin d'assurer la fonction de Vice-président pour une durée de deux ans, reprenant le mandat en cours de Jean-Louis Verdy dans ce mandat.
- **Trésorier** : Fabrice LOUCHE est réélu à l'**unanimité** pour une durée de quatre ans.
- **Secrétaire général** : Ludovic DELAUNOY est désigné à l'**unanimité**.



Il est élu pour une durée de deux ans, reprenant le mandat en cours de Christophe DELBECQ.

3.6. *Modification du Conseil d'Administration*

Cette Assemblée générale marque également un renouvellement du Conseil d'administration avec l'arrivée de cinq nouveaux administrateurs, tous élus à l'unanimité, à savoir : Mike ALLEMAN, David CANTREUL, Guillaume VERGRACHT, Maxime LAENENS et Ludovic DELAUNOY.

Nous leur souhaitons plein succès et beaucoup de courage dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions, au service des clubs et du développement de l'Entente Régionale du Tournaisis.

Enfin, aucun divers n'a été évoqué durant l'Assemblée Générale.

3.7. *Election/démission de membres de l'Assemblée générale*

L'arrivée du club de Blicquy et le retour du club de Pecq engendrent l'élection de deux nouveaux membres effectifs (Eric QUINTIN pour le club de Blicquy et pour le club de Pecq, le membre effectif est à déterminer à l'Assemblée des secrétaires).

Le retrait définitif du club de Wiers, annoncé après l'Assemblée générale, entraîne la démission de son représentant, Daniel MINET, en sa qualité de membre effectif de l'Assemblée générale.

Notre nouveau président, Jean-Louis VERDY, tient à exprimer sa profonde tristesse à la suite de cette annonce.

Le club de Wiers restera en effet étroitement associé, dans l'histoire de notre Entente, à la figure de notre ancien et dévoué Secrétaire, Maurice DUBOIS, pour qui le développement et la promotion du tennis de table, particulièrement au sein de notre région, ont représenté une part importante de sa vie et de son engagement.

Dans ce contexte, la disparition de Wiers de nos compétitions, conjuguée à la poursuite de ses activités exclusivement en fédération, laisse un sentiment particulier de regret.

Au regard de tout ce que Maurice a apporté au tennis de table régional et de l'attachement qu'il portait à son club et à l'E.R.T., nous ne pouvons que déplorer cette évolution, qui nous semble malheureusement s'éloigner de l'héritage et de l'esprit qu'il avait contribué, durant tant d'années, à faire vivre.

Nous souhaitons néanmoins au club de Wiers et à ses membres le meilleur pour la poursuite de leurs activités. La porte de l'Entente leur restera toujours ouverte, avec l'espoir que nos chemins puissent un jour se rejoindre à nouveau et que Wiers retrouve, s'il le souhaite, sa place au sein de nos compétitions.

4. Une nouvelle organisation au service de l'E.R.T.

Lors de l'Assemblée générale, le nouveau Président, Jean-Louis VERDY, a souhaité revenir sur le fonctionnement du Conseil d'administration. Il a souligné que la fonction de Secrétaire général était, au fil des années, devenue particulièrement lourde à assumer par une seule personne. La multiplication des tâches, les échéances administratives, ainsi que les éventuelles absences liées à la maladie ou à d'autres imprévus rendaient cette organisation de plus en plus difficile à maintenir.

Afin de garantir la continuité des activités de l'E.R.T., de mieux anticiper les imprévus et de répartir plus équitablement la charge de travail entre les administrateurs, Jean-Louis VERDY a proposé une nouvelle organisation reposant sur quatre commissions thématiques. Chacune d'entre elles est pilotée par un référent et rassemble plusieurs membres du Conseil d'administration selon leurs compétences et leurs domaines d'expertise. Cette nouvelle structure favorisera un travail plus collaboratif, une meilleure répartition des responsabilités et permettra à chaque commission de suivre efficacement les dossiers qui lui sont confiés.

Réunie le 26 juin 2026, le CA a validé l'organigramme ci-dessous qui présente la composition de ces différentes commissions ainsi que les principales missions qui leur sont attribuées.



5. Répartition des divisions pour la saison 2026 – 2027

Composition des divisions pour la saison à venir :

En **Division I**, l'arrivée de **Blicquy A** constitue la principale nouveauté. Cette opportunité, offerte par le retrait du club du LM Wiers de nos compétitions et le retrait de l'équipe B de la P. Froyennoise, a été décidée par le CA en vue de préserver l'équilibre sportif des différentes divisions.

Les **Divisions I et II** seront composées de **10 équipes**, tandis que la **Division III** comptera exceptionnellement **13 équipes**, parmi lesquelles figure notamment **R.P.P.C. Pecq A**, nouvelle équipe engagée au sein de notre championnat.



Le Conseil d'administration souhaite la plus chaleureuse bienvenue aux clubs de Blicquy et de Pecq, qui rejoignent l'Entente Régionale du Tournaisis cette saison. Nous leur souhaitons une excellente intégration, beaucoup de plaisir à évoluer au sein de notre championnat ainsi que de nombreux succès sportifs.

Afin de garantir un nombre de rencontres équilibré pour l'ensemble des participants, le championnat de Division III se déroulera selon une formule spécifique. Les 13 équipes seront réparties en quatre groupes (trois groupes de trois équipes et un groupe de quatre équipes) dont les équipes se rencontreront en aller simple durant les 3 premières journées.

À l'issue de cette première phase :

- les 8 meilleures équipes disputeront une phase 2 afin de déterminer le classement de tête ;
- les 5 autres équipes constitueront une seconde poule de 8 équipes, qui disputera également une phase 2. D'éventuelles équipes pourront s'inscrire en cours de compétitions afin d'étoffer le calendrier de la division 3B.

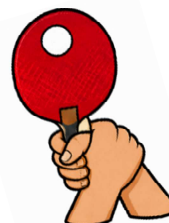
Ces phases 2 se dérouleront sur 14 journées (journées 5 à 18), permettant à chaque équipe de bénéficier d'un nombre de rencontres comparable sur l'ensemble de la saison.

Le Conseil d'administration est convaincu que cette formule permettra d'assurer une compétition équilibrée et attractive tout au long de la saison. Nous souhaitons à l'ensemble des clubs une excellente saison 2026 – 2027, placée sous le signe du fair-play, de la convivialité et du plaisir de jouer.

6. Trophée « Maurice DUBOIS »

Fort du succès rencontré lors des saisons précédentes, le Trophée « Maurice DUBOIS » est reconduit pour une quatrième saison. Cette compétition, désormais bien ancrée dans le calendrier de l'E.R.T., continuera d'offrir aux clubs une formule conviviale et attractive, venant compléter le championnat traditionnel. Vous trouverez, ci-joint, le calendrier :

Calendries	Date
32 ^{ème} de finale	24 octobre 2026
16 ^{ème} de finale	19 décembre 2026
8 ^{ème} de finale	06 février 2027
¼ de finale	03 avril 2027
½ finale + FINALE	1 ^{er} mai 2027



L'ensemble des règles du Trophée Maurice Dubois, les modifications apportées au règlement (cf. point n° 12) ainsi que le formulaire d'engagement sont repris en fin de ce Bulletin Officiel. Nous invitons les clubs et les joueurs à en prendre connaissance avant le début de la compétition. À la lumière de l'expérience acquise et afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, quelques adaptations réglementaires ont été apportées, notamment en ce qui concerne les forfaits lors des phases finales.

La date butoir pour les inscriptions au Trophée Maurice Dubois a été fixée au **25 septembre 2026**. La commission compétitions et événements procédera au tirage au sort le 02 octobre 2026, les tableaux des rencontres seront communiqués aux clubs au plus tard le 09 octobre 2026.

7. Transferts

À ce jour, quatre demandes de transfert ont été approuvées par la Commission Sportive et Championnats :

Matricule et nom	De	Vers
334 – BURON Thibault	J.P.V. Froidmont	TT Don Bosco
384 – ALLEMAN David	T.T.T. Estaimpuis	J.P.V. Froidmont
140 – BILLIET Patrick	TT.G. Anvaing	T.S. Maulde
1089 – HAUWEL Julien	T.T.T. Estaimpuis	J.P.V. Froidmont

Pour rappel, pour les clubs concernés par d'autres mouvements, la période des transferts de second ordre reste ouverte jusqu'au **10 septembre 2026**. Nous invitons donc les clubs à effectuer leurs démarches dans les délais prévus afin que les transferts puissent être pris en compte pour la nouvelle saison.

8. Dérogations de classement

À ce jour, aucune demande de modification de classement n'est parvenue au Président de la Commission des classements. Nous invitons donc les clubs à effectuer leurs démarches dans les délais prévus afin que lesdites demandes puissent être prises en compte pour la nouvelle saison.

9. Assemblée des secrétaires

La prochaine Assemblée des secrétaires aura lieu **le 04 septembre 2026 à 19h00** dans les locaux du club de Blicquy (**adresse : Rue du Couvent, 59b à 7903 Blicquy**). Les documents indispensables à la bonne préparation de la saison sont joints au présent Bulletin Officiel, à savoir :

- Document n° 2 : Liste de force ;
- Document n° 3A : Fiche d'affiliation individuelle (non double affiliation) ;
- Document n° 3A bis : Fiche d'affiliation individuelle (double affiliation) ;
- Document n° 4 : Demande de transfert de deuxième ordre (jusqu'au 10/09) ;
- Document n° 8 : Modification de classement individuel (jusqu'au 10/09) Les documents 3A et 3A bis peuvent encore être rentrés auprès du Secrétariat au plus tard avec les feuilles de match de la 1^{ère} journée. À défaut, le joueur ne sera pas qualifiable sur la liste de force.
- Document n° 9 : Abonnement saison 2026 – 2027 ;
- Déclaration d'accident ETHIAS ASSURANCE – Assurance accidents corporels.

10. Challenge de Régularité

La saison sera rythmée par 5 tournois officiels :



05 septembre 2026	T.T. Don Bosco Tournai
12 septembre 2026	J.P.V. Froidmont
21 novembre 2026	T.T. Estaimpuis
09 janvier 2027	T.S. Maulde
27 février 2027	Championnats individuels (lieu à déterminer)

Les affiches de deux premiers tournois de la saison (Don Bosco et Froidmont) sont disponibles dans ce Bulletin Officiel ainsi que sur la page Facebook de l'E.R.T. Les joueurs souhaitant y participer sont invités à prendre contact avec les responsables des inscriptions, dont les coordonnées figurent sur les affiches. N'hésitez pas à vous inscrire rapidement et à venir lancer cette nouvelle saison dans une ambiance conviviale et sportive. Nous vous attendons nombreux !

Nous invitons l'ensemble des joueurs à participer nombreux à ces différentes organisations, moments privilégiés de compétition, de convivialité et de partage entre les clubs de l'E.R.T. Au-delà de l'aspect sportif, ces manifestations constituent des moments privilégiés de convivialité, d'échanges entre les clubs et contribuent activement au dynamisme de notre Entente.

Le Conseil d'administration souhaite d'ores et déjà une excellente saison 2026 – 2027 à l'ensemble des clubs, des joueurs, des bénévoles et des passionnés de l'Entente Régionale du Tournaisis. Que cette nouvelle saison soit placée sous le signe du fair-play, du plaisir de jouer et de la convivialité qui font la force de notre Entente.

11. Accueil des manifestations pour 2027

Il est déjà temps d'y penser ! Les clubs désireux d'accueillir les prochains rassemblements E.R.T. :

1. **46^{ème} Championnats individuels** : le samedi 27 février 2027 ;
2. **½ finale et la FINALE du Trophée « Maurice DUBOIS »** et la toute première édition du « **Tournoi Open des Légendes (Anciens joueurs)** » : le samedi 1^{er} mai 2027 ;
3. **Tournoi des Paires (ouvert aux affiliés E.R.T. et du Trophée Maurice DUBOIS — nouvelle formule remplaçant le tournoi de doubles)** : le samedi 22 mai 2027.

peuvent d'ores et déjà envoyer leur candidature auprès du Secrétariat : secretariat@tt-ert.be.

12. Divers

Documents administratifs

- Le Conseil d'administration demande à l'ensemble des clubs de bien vouloir communiquer le nombre de feuilles d'arbitrage vierges actuellement en leur possession, afin de permettre à l'E.R.T. de faire le point sur les stocks disponibles et d'anticiper les besoins pour la saison.
- Il est également demandé aux clubs d'apporter une attention particulière à la complétude des formulaires 3 : **une adresse e-mail doit impérativement être renseignée pour chaque joueur**. Ces informations sont nécessaires au bon suivi administratif et à la communication avec les affiliés. Merci à chacun de veiller à l'exactitude et à la complétude de ces informations.

13. Les 80 ans de l'E.R.T. : un anniversaire à ne pas manquer !

Cette saison revêt une importance toute particulière puisque l'E.R.T. célébrera **ses 80 ans d'existence**. Fondée en **1947**, notre association a traversé les décennies grâce à l'engagement, à la passion et au dévouement de nombreux bénévoles, dirigeants et joueurs. Un tel anniversaire mérite d'être célébré comme il se doit.

À cette occasion, la traditionnelle remise des différents prix de la saison (championnats, coupes, récompenses du fair-play, etc.) sera organisée dans un cadre exceptionnel : le Domaine du Château du Biez, situé Rue Prince d'Épinoy 11, à 7608 Wiers **le samedi 29 mai 2027. Notez bien cette date !**

Un « *Save the Date* » est d'ores et déjà publié dans ce B.O. ainsi que sur l'ensemble de nos outils de communication (Facebook). Nous vous invitons à le partager largement, notamment auprès des anciens dirigeants, joueurs et membres fondateurs de notre A.S.B.L. Sans leur investissement et leur passion, l'E.R.T. n'aurait jamais connu une telle longévité.

Nous espérons vous voir très nombreux pour célébrer ensemble cet anniversaire historique et rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont contribué à écrire les plus belles pages de notre association.

La date limite des inscriptions est fixée **à la fin du mois d'avril**. Les modalités pratiques (tarif, formule repas, boissons, horaires et déroulement de la soirée) vous seront communiquées dans un prochain Bulletin Officiel. Réservez dès à présent cette date dans votre agenda : les 80 ans de l'E.R.T. seront un moment fort de notre histoire, à partager tous ensemble !

ERT - AGENDA - SAISON 2026-2027

DATES	FRBTT	ACTIVITES	REMARQUES
V./ 04-09-2026		Assemblée des secrétaires	
S./ 05-09-2026		Tournoi Don Bosco	
S./ 12-09-2026		Tournoi Froidmont	
S./ 19-09-2026	J.01	Journée n°01	
S./ 26-09-2026	J.02	Journée n°02	
S./ 03-10-2026	J.03	Journée n°03	
S./ 10-10-2026	J.04	Journée n°04	
S./ 17-10-2026	J.05	-	Vacances d'automne (début)
S./ 24-10-2026	A/R	Trophée Maurice Dubois - 1/32	
S./ 31-10-2026	J.06	Journée n°05	Vacances d'automne (fin)
S./ 07-11-2026	J.07	Journée n°06	
S./ 14-11-2026	J.08	Journée n°07	
S./ 21-11-2026	A/R	Tournoi Estaimpuis	
S./ 28-11-2026	J.09	Journée n°08	
S./ 05-12-2026	J.10	Journée n°09	
S./ 12-12-2026	J.11	A/R	
S./ 19-12-2026	A/R	Trophée Maurice Dubois - 1/16	Vacances d'hiver (début)
S./ 26-12-2026	A/R	--	
S./ 02-01-2027	-	--	Vacances d'hiver (fin)
S./ 09-01-2027	A/R	Tournoi Maulde	
S./ 16-01-2027	J.12	Journée n°10	
S./ 23-01-2027	J.13	Journée n°11	
S./ 30-01-2027	J.14	Journée n°12	
S./ 06-02-2027	A/R	Trophée Maurice Dubois - 1/8	
S./ 13-02-2027	J.15	Journée n°13	
S./ 20-02-2027	J.16	Journée n°14	Vacances de détente (début)
S./ 27-02-2027	A/R	Championnats Individuels	
S./ 06-03-2027	J.17	--	Vacances de détente (fin) + Carnaval Tournai
S./ 13-03-2027	J.18	Journée n°15	
S./ 20-03-2027	A/R	Journée n°16	
S./ 27-03-2027	J.19	--	WE de Pâques
S./ 03-04-2027	A/R	Trophée Maurice Dubois - 1/4	
S./ 10-04-2027	J.20	Journée n°17	
S./ 17-04-2027	J.21	Journée n°18	
S./ 24-04-2027	J.22	A/R	Vacances de printemps (début)
S./ 01-05-2027		Trophée MD - 1/2 + Finale	
S./ 08-05-2027		--	Vacances de printemps (fin) + WE Ascension
S./ 15-05-2027		--	WE de Pentecôte
S./ 22-05-2027		Tournoi de doubles	
S./ 29-05-2027		Remise des prix	
S./ 05-06-2027		--	
S./ 12-06-2027		--	
V./ 18-06-2027		Assemblée générale	
S./ 19-06-2027		--	
S./ 26-06-2027		--	

ENTENTE REGIONALE du TOURNAISIS - TENNIS DE TABLE

COMPOSITION DES DIVISIONS 2026 – 2027

DIVISION I		DIVISION II	
1	TTT Estaimpuis A	1	RR Rumes A
2	TT Don Bosco A	2	TS Maulde B
3	P. Froyennes A	3	JPV Froidmont C
4	TTG Anvaing A	4	RR Rumes B
5	TS Maulde A		P. Froyennes D (brûlée)
6	JPV Froidmont A	5	JPV Froidmont D
	LM Wiers A (supprimée)	6	TT Don Bosco B ▲
7	JPV Froidmont B	7	TTG Anvaing B ▲
	P. Froyennes B ▼ == (brûlée)	8	TTC AEC Tournai A ▼ ==
8	TTT Estaimpuis B ▲	9	P. Froyennes B (ex C) ▼
9	MJ Lamain A ▲	10	TTT Estaimpuis C ▲
10	E. Blicquy A ++		

DIVISION III	
1	TS Maulde C
2	RR Rumes C
3	P. Froyennes C (ex E)
4	TS Maulde D
5	RR Rumes D
6	TTG Anvaing C ▲
7	TTT Estaimpuis D ▲
8	MJ Lamain B ▼
9	JPV Froidmont E ▲
	TS Maulde E (supprimée)
	JPV Froidmont F (supprimée)
10	TTT Estaimpuis E
11	P. Froyennes D (ex F) ▼
12	TTC AEC Tournai B ▼
13	RPPC Pecq A ++

- ▲ Equipe montante
- ▼ Equipe descendante
- ++ Equipe nouvelle
- == Equipe repêchée

Composition de l'équipe brûlée :

- P. Froyennes B : VERDY Jean-Charles (12) - LEFEBVRE Steve (8)
- P. Froyennes D : MOULIN Aurélien (14) - LEMAIRE Augustin (10)



Asbl Entente Régionale du Tournaisis

Tennis de Table

Saison 2026-2027

Adresses Utiles

COMMUNICATION DES RESULTATS

(Article 46) **Exclusivement** dans l'espace « clubs » du site internet :

<https://www.tt-ert.be/admin>

Le score des matchs avant 11 heures, le dimanche matin

ENCODAGE ET ENVOI DES FEUILLES D'ARBITRAGE

Article 47 : La feuille d'arbitrage doit faire l'objet d'un encodage par le club visité dans l'espace 'clubs' du site internet, avant 16h le mardi suivant la rencontre, en ce compris les éventuelles remarques.

l'espace « clubs » du site internet : **<https://www.tt-ert.be/admin>**

Article 48 : L'original de la feuille d'arbitrage doit être conservé par l'équipe visitée et être transmis au Secrétariat au plus tard 10 jours après la dernière journée de championnat

Monsieur Ludovic DELAUNOY
34, Rue Jaunay-Clan 7600 – Péruwelz

Adresses Utiles : Saison 2026-2027**CONSEIL D'ADMINISTRATION E.R.T – 11
membres effectifs**

VERDY Jean-Louis Président Référént de la Commission « <i>Communication et Relations extérieures</i> » Membre de la Commission « <i>Sportive et Championnat</i> »	0491/63.52.24	Chaussée de Lannoy, 14 7503 Froyennes E-mail : president@tt-ert.be jean-louis.verdy@tt-ert.be
VIGIN Didier Vice-Président Référént de la Commission « <i>Compétitions et Evènements</i> »	069/35.35.12 0492/64.35.35	Rue René Delrue, 28, 7522 Blandain E-mail : didier.vigin@tt-ert.be
DELAUNOY Ludovic Secrétaire général Membre de la Commission « <i>Communication et Relations extérieures</i> » Membre de la Commission « <i>Sportive et Championnat</i> »	0496/95.07.21	Rue Jaunay-Clan, 34 7600 PÉRUWELZ E-mail : secretariat@tt-ert.be ludovic.delaunoy@tt-ert.be
LOUCHE Fabrice Trésorier Référént de la Commission « <i>Administration, Finances et Gouvernance</i> »	0498/41.81.99	Rue Chapelle Planchon, 9 7912 Saint-Sauveur E-mail : tresorerie@tt-ert.be fabrice.louche@tt-ert.be <u>Compte « A.S.B.L. ENTENTE RÉGIONALE DU TOURNAISIS » : BE52 0689 3890 0009</u>
SPILEERS David Référént de la Commission « <i>Sportive et Championnat</i> » Membre de la Commission « <i>Compétitions et Evènements</i> »	0495/45.31.77	Avenue de la Wallonie, 36 F 7900 Leuze-en-Hainaut E-mail : tmd@tt-ert.be david.spileers@tt-ert.be
MARGERIN Nicolas Membre de la Commission « <i>Sportive et Championnat</i> »	0494/41.79.73	Place de Cordes, 2 7910 Cordes E-mail : nicolas.margerin@tt-ert.be
LOUCHEUR François Membre de la Commission « <i>Sportive et Championnat</i> »	0477/74.12.35	Place de la Victoire, 12 7730 Estaimpuis E-mail : francois.loucheur@tt-ert.be
CANTREUL David Membre de la Commission « <i>Communication et Relations extérieures</i> » Membre de la Commission « <i>Administration, Finances et Gouvernance</i> »	0483/13.38.50	Rue de Mouscron, 28 7730 Estaimpuis E-mail : david.cantreul@tt-ert.be

VERGRACHT Guillaume Membre de la Commission « Sportive et Championnat » Membre de la Commission « Compétitions et Evènements »	0472/17.68.03	Eiktronk, 2 8530 Harelbeke E-mail : guillaume.vergracht@tt-ert.be
ALLEMAN Mike Membre de la Commission « Administration, Finances et Gouvernance »	0499/14.01.91	Rue de Tournai, 42 7520 Templeuve E-mail : mike.alleman@tt-ert.be
LAENENS Maxime Membre de la Commission « Sportive et Championnat » Membre de la Commission « Communication et Relations extérieures »	0492/86.53.88	Résidence d'Ergies, 1 7911 Frasnes-lez-Buissenal E-mail : maxime.laenens@tt-ert.be

SITE INTERNET

Adresse Web : www.tt-ert.be

On y trouve de tout :

L'espace club, les résultats et classements, des Communiqués officiels, le Calendrier, la Coupe,
Le règlement, les Contacts, des outils de contrôle de sélection, des documents officiels vierges, ...

Nom de la commission	Matières traitées	Référent	Membres
Administration, Finances et Gouvernance	Assemblée générale - Statuts et Règlements - Archivage - Trésorerie - Budget - Bilan - Dépôt des comptes - ISOC - Sponsoring - Gestion documentaire - Moniteur Belge	Fabrice LOUCHE	Mike ALLEMAN David CANTREUL
Communication et Relations extérieures	- Bulletin officiel - Réseaux sociaux - Presse - Affiches - Publications Web - PV de réunion - Communication et contacts réglementaires vers les clubs	Jean-Louis VERDY	David CANTREUL Ludovic DELAUNOY Maxime LAENENS
Compétitions et Evènements	- Trophée Maurice Dubois - Challenge de régularité - Championnats individuels - Journée de clôture - Gestion logistique des compétitions - Fair-play	Didier VIGIN	David SPILEERS Guillaume VERGRACHT Mike ALLEMAN
Sportive et Championnat	- Composition des divisions - Pré-calendrier - Calendrier officiel - Adresses utiles - Liste de force - Transferts - Contrôle de l'encodage - Contrôle des feuilles d'arbitrage - Commission des classements	David SPILEERS	Ludovic DELAUNOY Maxime LAENENS François LOUCHEUR Nicolas MARGERIN Jean-Louis VERDY Guillaume VERGRACHT Mike ALLEMAN

07. Palette Froyennoise (4 équipes)

Nom court : **P. Froyennes**

Local (4 tables)	Ecole Saint-Eloi Chaussée de Lannoy, 144 B 7503 Froyennes	Couleur : Bleu Adresse e-mail officielle contact@slcf.be
Président	LEMAIRE Matthieu Rue Royale, 22 7611 La Glanerie	0476/69.28.29 matthieu@assurances-lemaire.be
Secrétaire	VERDY Jean-Louis Chaussée de Lannoy, 14 7503 Froyennes	0491/63.52.24 jean-louis.verdy@tt-ert.be
Trésorier	DECOTTIGNIES Bertrand Square de la Pépinière, 1 59390 Toufflers (France)	0033 6 41.39.69.62 jaguard021@gmail.com
Coordinateur	VIGIN Didier (Contact) Rue René Delrue, 28 7522 Blandain	069/35.35.12 - 0492/64.35.35 didvig@gmail.com didier.vigin@tt-ert.be

10. Maison de Jeunes Lamain (2 équipes)

Nom court : **M.J. Lamain**

Local (2 tables)	Ancienne Maison Communale Rue de l'abbé Masurelle, 1 7522 Lamain	Couleurs : Rouge et blanc Adresse e-mail officielle luc.moulin@bnpparibasfortis.com
---------------------	--	---



Attention : Les matchs à domicile se joueront à Froidmont



Président	MOULIN Luc (Contact) Rue Delannay, 11A 7504 Froidmont	0473/13.93.78 luc.moulin@bnpparibasfortis.com
Secrétaire	DELBECQ Xavier Résidence de la Grande Barre, 14 7522 Lamain	0470/95.01.38 xavier.delbecq@skynet.be
Trésorier	VION Marc Rue des Morts, 6E 7522 Lamain	0497/84.56.46 marcvion@skynet.be

14. Royal Ping-Pong Club Pecq (1 équipe)

Nom court : **R.P.P.C. Pecq**

Local (6 tables)	Rue des Déportés, 8 7740 PECQ	Couleur : Bleu Adresse e-mail officielle laurent-1987@hotmail.com
Président	WERBROUCK Laurent (Contact) Rue de la Maison Blanche, 9 7730 EVREGNIES	0473/87.35.48 laurent-1987@hotmail.com
Secrétaire	VANSCHOENWINKEL Thierry (Contact) Rue de la Tranquillité, - 7730 ESTAIMBOURG	0494/57.78.54 tvanschoenwinkel@gmail.com

Trésorier	HURBAIN Pierre-Joris Rue de Tournai, 113 7740 PECQ	0496/90.42.89 Hurbain.pierre@skynet.be
Responsable Interclub	DHOLLANDER Julien Rue des Glycines, 42 59390 TOUFFLERS (France)	0033 7 69.59.65.22 Juliendh.perso@gmail.com

15. Royale Raquette Rumoise (4 équipes)

Nom court : **R.R. Rumes**

Local (4 tables)	Ecole libre de Taintignies Rue de l'Eglise, 6 7618 Taintignies 	Couleurs : Jaune et bleu Adresse e-mail officielle royale.raquette.rumoise@gmail.com
Président « <i>d'honneur</i> »	CAILLEAU Paul Rue des Déportés, 13 7610 Rumes	069/64.85.57 0479/79.01.73
Président	CAILLEAU Jean-Denis Rue des Prisonniers de Guerre, 3C 7610 Rumes	069/67.15.35 0476/28.97.44 jeande01@live.be
Secrétaire	SOTTIAUX Jean-Luc (Contact) Rue des Chasses, 35 7618 Taintignies	0498/83.98.94 069/64.09.33 xuaittos@yahoo.fr
Trésorier	DELAUNOY Ludovic Rue Jaunay-Clan, 34 7600 Péruwelz	0496/95.07.21 ludodelaunoy@hotmail.com ludovic.delaunoy@tt-ert.be

19. Tennis de Table pour Tous Estaimpuis (5 équipes)

Nom court : **T.T.T. Estaimpuis**

Local (4 tables)	Espace communautaire Rue du Pont Tunnel, 1A 7730 Estaimpuis	0476/23.85.73 Couleur : Vert Adresse e-mail officielle ttt.estaimpuis2024@gmail.com
Président	VERGRACHT John (Contact) Boulevard des Déportés, 16 7730 Estaimpuis	0476/23.85.73 johndji@hotmail.com
Secrétaire	LOUCHEUR François Place de la Victoire, 12 7730 Estaimpuis	0477/74.12.35 francois.loucheur@gmail.com francois.loucheur@tt-ert.be
Trésorier	VERGRACHT Guillaume Eiktronk, 2 8530 Harelbeke	0472/17.68.03 Guillaume-vergracht@hotmail.com guillaume.vergracht@tt-ert.be

29. TTC Arc-en-ciel Tournai (2 équipes)

Nom court : **T.T.C. A.E.C. Tournai**

Local (2 tables)	Centre Arc-en-Ciel « La Marmite » Chemin Willems, 94 7501 Orcq	Couleurs : Mauve et vert Adresse e-mail officielle jeanlouislemaire@skynet.be
---------------------	---	--

Président	LEMAIRE Jean-Louis (Contact) Rue Georges Rodenbach, 81 7500 Tournai	0486/86.75.66 jeanlouislemaire@skynet.be
Secrétaire / Trésorière	LEMAIRE Emeline Rue de la Culture, 13 7500 Tournai	0493/97.71.58

35. Top Spin Maulde (4 équipes)

Nom court : **T.S. Maulde**

Local (8 tables)	Centre culturel et sportif Rue de l'Eglise Saint-Thomas, 1 bis 7534 Maulde	Couleur : Bleu Adresse e-mail officielle tmaulde@gmail.com
Président	CUSSE Jean-François Vieux Chemin d'Ath, 704 7531 Havinnes	0479/35.78.95
Secrétaire	AUBRY Vincent (Contact) Rue Barthélémy Frison, 13/6203 7500 Tournai	0473/56.89.44
Trésorier	DESMAELE Didier Ronsart, 13 7890 La Hamaide	0495/89.73.26

37. Tennis de Table Don Bosco Tournai A.S.B.L. (2 équipes)

Nom court : **T.T. Don Bosco**

Local (18 tables)	Hall des sports de DON BOSCO Rue des Augustins, 37 7500 Tournai	Couleur : Rouge Adresse e-mail officielle ttwapitournai@gmail.com
Président	LENDASSE Agnès Avenue du Val d'Orcq, 6 7500 Tournai	0471/44.63.43 agnes.lendasse@gmail.com
Secrétaire	HOUTTEMAN Sébastien (Contact) Avenue du Vert Bois, 16 7500 Tournai	0473/59.79.40 sebhoutteman@hotmail.com
Trésorier	OUANES Karim Clos de la Warwanne, 18 7503 Froyennes	0494/06.54.74 Karim.Ouanes@outlook.fr

38. Jeunesse Palette Verte Froidmont (5 équipes)

Nom court : **J.P.V. Froidmont**

Local (6 tables)	Domaine des Eaux Sauvages Rue du Pont Vert, 14 7504 Froidmont	Couleurs : Rouge Adresse e-mail officielle contact@jpvfroidmont.be
Président	BOUDRY Philippe (Contact) Rue Longue, 14 7502 Esplechin	0497/76.68.07 boubou612@hotmail.com

Secrétaire	ALLEMAN Mike Rue de Tournai, 42 7520 Templeuve	0499/14.01.91 mikealleman10@gmail.com mike.alleman@tt-ert.be
Trésorier	DELBECQ Christophe Rue Robert Delange, 92A 7812 Villers-Saint-Amand	0498/80.68.36 christophe.delbecq@yahoo.fr
Trésorier adjoint	PREVOT Benjamin Rue Longue, 45 7502 Esplechin	0473/36.37.22 Benjipongiste@hotmail.com

39. Edelweiss Blicquy Tennis de Table (1 équipe)

Nom court : **E. Blicquy**

Local (10 tables)	Rue du Couvent, 59b 7903 Blicquy	Couleur : Vert Adresse e-mail officielle palettdeblicquy@outlook.com
Président	QUINTIN Eric (Contact) Avenue de Loudun, 113A/Boîte 0.2 7900 Leuze-en-Hainaut	0479/99.72.54 quintin.eric@outlook.com
Secrétaire	QUINTIN Christophe Rue Yolande Uyttenhove, 24 7900 Leuze-en-Hainaut	0471/09.79.79
Trésorier	LOGNOUL Chantal Avenue de Loudun, 113A/Boîte 0.2 7900 Leuze-en-Hainaut	

40. Palette Anvinoise (3 équipes)

Nom court : **P. Anvinoise**

Local (6 tables)	Hall sportif de l'Athénée Royal Chemin du Carnois, 32A 7910 Anvaing	Couleur : Bleu Adresse e-mail officielle palette.anvinoise@gmail.com
Président	Mathieu DUTHY Rue Outre, 14 7910 Anvaing	0497/27.64.98 mathieu-duthy@hotmail.com
Secrétaire	CAMBIER Alan Route de Frasnes, 8 7911 Moustier	0471/67.30.44 Alan2705@live.be
Trésorier	LOUCHE Fabrice (Contact) Rue Chapelle Planchon, 9 7912 Saint-Sauveur	0498/41.81.99 fabrice.louche@gmail.com fabrice.louche@tt-ert.be

E.R.T - Calendrier préparatoire - Saison 2026-2027

Division I - 18h00

TTT Estaimpuis A
P. Froyennes A
TTG Anvaing A
TS Maulde A
JPV Froidmont A
JPV Froidmont B
TTT Estaimpuis B
MJ Lamain A
E. Blicquy A
TS Maulde A

J.01 19-sept	S/18h	TTT Estaimpuis A	-	JPV Froidmont A	S/18h	J.10 16-janv
	S/18h	P. Froyennes A	-	E. Blicquy A	S/18h	
	S/18h	TTG Anvaing A	-	MJ Lamain A	S/18h	
	S/18h	TT Don Bosco A	-	TTT Estaimpuis B	S/18h	
	S/18h	TS Maulde A	-	JPV Froidmont B	S/18h	
J.02 26-sept	S/18h	JPV Froidmont A	-	TTG Anvaing A	S/18h	J.11 23-janv
	S/18h	JPV Froidmont B	-	P. Froyennes A	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis B	-	TTT Estaimpuis A	S/18h	
	S/18h	MJ Lamain A	-	TS Maulde A	S/18h	
	S/18h	E. Blicquy A	-	TT Don Bosco A	S/18h	
J.03 03-oct	S/18h	TTT Estaimpuis A	-	E. Blicquy A	S/18h	J.12 30-janv
	S/18h	P. Froyennes A	-	MJ Lamain A	S/18h	
	S/18h	TTG Anvaing A	-	TTT Estaimpuis B	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont B	-	TT Don Bosco A	S/18h	
	S/18h	TS Maulde A	-	JPV Froidmont A	S/18h	
J.04 10-oct	S/18h	TTG Anvaing A	-	JPV Froidmont B	S/18h	J.13 13-févr
	S/18h	TT Don Bosco A	-	TS Maulde A	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis B	-	P. Froyennes A	S/18h	
	S/18h	MJ Lamain A	-	TTT Estaimpuis A	S/18h	
	S/18h	E. Blicquy A	-	JPV Froidmont A	S/18h	
J.05 31-oct	S/18h	TTT Estaimpuis A	-	TS Maulde A	S/18h	J.14 20-févr
	S/18h	P. Froyennes A	-	TTG Anvaing A	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont A	-	TT Don Bosco A	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont B	-	TTT Estaimpuis B	S/18h	
	S/18h	E. Blicquy A	-	MJ Lamain A	S/18h	
J.06 07-nov	S/18h	TT Don Bosco A	-	TTT Estaimpuis A	S/18h	J.15 13-mars
	S/18h	JPV Froidmont A	-	P. Froyennes A	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis B	-	E. Blicquy A	S/18h	
	S/18h	MJ Lamain A	-	JPV Froidmont B	S/18h	
	S/18h	TS Maulde A	-	TTG Anvaing A	S/18h	
J.07 14-nov	S/18h	P. Froyennes A	-	TTT Estaimpuis A	S/18h	J.16 20-mars
	S/18h	TTG Anvaing A	-	TT Don Bosco A	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont B	-	JPV Froidmont A	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis B	-	MJ Lamain A	S/18h	
	S/18h	TS Maulde A	-	E. Blicquy A	S/18h	
J.08 28-nov	S/18h	TTT Estaimpuis A	-	JPV Froidmont B	S/18h	J.17 10-avr
	S/18h	P. Froyennes A	-	TS Maulde A	S/18h	
	S/18h	TT Don Bosco A	-	MJ Lamain A	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont A	-	TTT Estaimpuis B	S/18h	
	S/18h	E. Blicquy A	-	TTG Anvaing A	S/18h	
J.09 05-déc	S/18h	TTG Anvaing A	-	TTT Estaimpuis A	S/18h	J.18 17-avr
	S/18h	TT Don Bosco A	-	P. Froyennes A	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis B	-	TS Maulde A	S/18h	
	S/18h	MJ Lamain A	-	JPV Froidmont A	S/18h	
	S/18h	E. Blicquy A	-	JPV Froidmont B	S/18h	

E.R.T - Calendrier préparatoire - Saison 2026-2027

Division II - 18h00

JPV Froidmont C
 JPV Froidmont D
 RR Rumes A
 TS Maulde B
 RR Rumes B
 TTG Anvaing B
 TTC AEC Tournai A
 P. Froyennes B
 TTT Estaimpuis C
 TS Maulde B

J.01 19-sept	S/18h	JPV Froidmont C	-	RR Rumes B	S/18h	J.10 16-janv
	S/18h	JPV Froidmont D	-	TTT Estaimpuis C	S/18h	
	S/18h	RR Rumes A	-	P. Froyennes B	S/18h	
	S/18h	TT Don Bosco B	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
	S/18h	TS Maulde B	-	TTG Anvaing B	S/18h	
J.02 26-sept	S/18h	RR Rumes B	-	RR Rumes A	S/18h	J.11 23-janv
	S/18h	TTG Anvaing B	-	JPV Froidmont D	S/18h	
	S/18h	TTC AEC Tournai A	-	JPV Froidmont C	S/18h	
	S/18h	P. Froyennes B	-	TS Maulde B	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis C	-	TT Don Bosco B	S/18h	
J.03 03-oct	S/18h	JPV Froidmont C	-	TTT Estaimpuis C	S/18h	J.12 30-janv
	S/18h	JPV Froidmont D	-	P. Froyennes B	S/18h	
	S/18h	RR Rumes A	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
	S/18h	TTG Anvaing B	-	TT Don Bosco B	S/18h	
	S/18h	TS Maulde B	-	RR Rumes B	S/18h	
J.04 10-oct	S/18h	RR Rumes A	-	TTG Anvaing B	S/18h	J.13 13-févr
	S/18h	TT Don Bosco B	-	TS Maulde B	S/18h	
	S/18h	TTC AEC Tournai A	-	JPV Froidmont D	S/18h	
	S/18h	P. Froyennes B	-	JPV Froidmont C	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis C	-	RR Rumes B	S/18h	
J.05 31-oct	S/18h	JPV Froidmont C	-	TS Maulde B	S/18h	J.14 20-févr
	S/18h	JPV Froidmont D	-	RR Rumes A	S/18h	
	S/18h	RR Rumes B	-	TT Don Bosco B	S/18h	
	S/18h	TTG Anvaing B	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis C	-	P. Froyennes B	S/18h	
J.06 07-nov	S/18h	TT Don Bosco B	-	JPV Froidmont C	S/18h	J.15 13-mars
	S/18h	RR Rumes B	-	JPV Froidmont D	S/18h	
	S/18h	TTC AEC Tournai A	-	TTT Estaimpuis C	S/18h	
	S/18h	P. Froyennes B	-	TTG Anvaing B	S/18h	
	S/18h	TS Maulde B	-	RR Rumes A	S/18h	
J.07 14-nov	S/18h	JPV Froidmont D	-	JPV Froidmont C	S/18h	J.16 20-mars
	S/18h	RR Rumes A	-	TT Don Bosco B	S/18h	
	S/18h	TTG Anvaing B	-	RR Rumes B	S/18h	
	S/18h	TTC AEC Tournai A	-	P. Froyennes B	S/18h	
	S/18h	TS Maulde B	-	TTT Estaimpuis C	S/18h	
J.08 28-nov	S/18h	JPV Froidmont C	-	TTG Anvaing B	S/18h	J.17 10-avr
	S/18h	JPV Froidmont D	-	TS Maulde B	S/18h	
	S/18h	TT Don Bosco B	-	P. Froyennes B	S/18h	
	S/18h	RR Rumes B	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis C	-	RR Rumes A	S/18h	
J.09 05-déc	S/18h	RR Rumes A	-	JPV Froidmont C	S/18h	J.18 17-avr
	S/18h	TT Don Bosco B	-	JPV Froidmont D	S/18h	
	S/18h	TTC AEC Tournai A	-	TS Maulde B	S/18h	
	S/18h	P. Froyennes B	-	RR Rumes B	S/18h	
	S/18h	TTT Estaimpuis C	-	TTG Anvaing B	S/18h	

E.R.T - Calendrier préparatoire - Saison 2026 - 2027

Division III Série A - 15h00

TS Maulde D
BYE 2
P; Froyennes C
MJ Lamain B

J.01 19-sept	P; Froyennes C BYE 2	-	TS Maulde D MJ Lamain B
J.02 26-sept	TS Maulde D MJ Lamain B	-	BYE 2 P; Froyennes C
J.03 03-oct	P; Froyennes C MJ Lamain B	-	BYE 2 TS Maulde D

Division III Série B - 15h00

TS Maulde C
BYE 1
AEC Tournai B
RR Rumes D

J.01 19-sept	TS Maulde C AEC Tournai B	-	RR Rumes D BYE 1
J.02 26-sept	RR Rumes D BYE 1	-	AEC Tournai B TS Maulde C
J.03 03-oct	TS Maulde C BYE 1	-	AEC Tournai B RR Rumes D

Division III Série C - 15h00

RR Rumes C
TTG Anvaing C
JPV Froidmont E
TTT Estaimpuis E

J.01 19-sept	RR Rumes C TTG Anvaing C	-	TTT Estaimpuis E JPV Froidmont E
J.02 26-sept	TTT Estaimpuis E JPV Froidmont E	-	TTG Anvaing C RR Rumes C
J.03 03-oct	RR Rumes C JPV Froidmont E	-	TTG Anvaing C TTT Estaimpuis E

Division III Série D - 15h00

TTT Estaimpuis D
RPPC Pecq A
BYE 3
P. Froyennes D

J.01 19-sept	TTT Estaimpuis D RPPC Pecq A	-	P. Froyennes D BYE 3
J.02 26-sept	P. Froyennes D BYE 3	-	RPPC Pecq A TTT Estaimpuis D
J.03 03-oct	TTT Estaimpuis D BYE 3	-	RPPC Pecq A P. Froyennes D

déclaration d'accident
ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS



À retourner à :
Ethias, rue des Croisiers 24, B-4000 Liège

DOSSIER N° : _____

[A] à compléter par le déclarant

1 IDENTITÉ DU PRENEUR D'ASSURANCE (fédération, ligue, etc...)

N° de contrat : _____ Numéro de téléphone : _____
Références : _____
Dénomination précise du club : _____
Activité pratiquée : _____
Nom du responsable du club : _____
Adresse : _____ N° : _____ Bte : _____
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)
Code postal : _____ Localité : _____

2 IDENTITÉ DE LA VICTIME (en caractères d'imprimerie, s.v.p.)

Nom : _____ Prénom : _____
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles), Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille
Date de naissance : _____ N° registre national : _____
Adresse : _____ N° : _____ Bte : _____
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)
Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____
Numéro de compte : _____

Occupation de la victime au moment de l'accident

☐ Joueur ☐ Arbitre ☐ Délégué ☐ Officiel ☐ Spectateur ☐ Autres : _____

Identité du représentant légal (parent, tuteur,...)

Nom : _____ Prénom : _____
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles), Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille
Adresse : _____ N° : _____ Bte : _____
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)
Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____
Numéro de compte : _____
Profession : _____

3 DATE ET LIEU DE L'ACCIDENT

Date de l'accident : _____ Jour : _____ Heure : _____ h _____

☐ **Pendant l'activité du club précité**

Endroit précis : _____

☐ **Sur le chemin de l'activité**

☐ Déplacement individuel ☐ Déplacement collectif

Endroit précis : _____

Moyen de locomotion utilisé : _____

4 DESCRIPTION DE L'ACCIDENT (causes, circonstances, conséquences et/ou dommages occasionnés)

.....

.....

.....

.....

.....

5 COMPLÉTER CETTE CASE SI UNE AUTRE PARTIE EST IMPLIQUÉE DANS L'ACCIDENT

- S'agit-il d'un tiers assuré ? ☐ Oui ☐ Non
- S'agit-il d'un tiers étranger ? ☐ Oui ☐ Non
- Coordonnées du tiers
Nom : Prénom :
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille
Adresse : N° : Bte :
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)
Code postal : Localité : Pays :
Compagnie d'assurance : N° de police :
- Y a-t-il un autre tiers impliqué dans l'accident ? ☐ Oui ☐ Non
- L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, à préciser :
- Y a-t-il eu constat par une autorité verbalisante ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, laquelle ?

6 TÉMOIGNAGES

- A. Nom et adresse du témoin de l'accident :
- Nom : Prénom :
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille
Adresse : N° : Bte :
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)
Code postal : Localité : Pays :
- B. Si l'accident n'a pas eu de témoin, nom et adresse du témoin de l'état du blessé et de ses plaintes immédiatement après l'accident :
- Nom : Prénom :
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille
Adresse : N° : Bte :
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)
Code postal : Localité : Pays :
- S'il y a d'autres témoins (A ou B) vous pouvez nous communiquer leurs coordonnées sur document séparé.
- C. À défaut de témoin A. et B., quand et par qui avez-vous eu connaissance de l'accident ?

7 SURVEILLANCE

- Était-elle exercée par un délégué de la fédération sportive organisatrice ou du club assuré ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, par qui ?
Nom : Prénom :
Adresse : N° : Bte :
Code postal : Localité : Pays :

Fait à

le

Signature du responsable du Club,

[B] avis aux victimes d'un accident ou à leurs parents

- 1) Vous avez été victime d'un accident sportif pour lequel Ethias est l'assureur.
- 2) Le contrat d'assurance prévoit le remboursement du coût des soins, par référence au tarif I.N.A.M.I., pour la part excédant les prestations de la mutualité. Sauf exception, seules les prestations reprises au tarif de l'assurance maladie invalidité peuvent faire l'objet d'un remboursement.
- 3) En application des dispositions légales, les médecins et cliniques doivent réclamer le paiement de leurs prestations courantes directement au patient et délivrer les attestations de soins donnés, destinées à la mutualité.
- 4) Sur présentation des notes justificatives et des décomptes de la mutualité, Ethias rembourse, selon le mode de paiement souhaité (n° de compte), le montant de son intervention.
- 5) La victime a la liberté du choix du médecin (ou clinique) quel que soit le médecin qui est intervenu pour les premiers soins.

IMPORTANT

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le cadre ci-dessous ou d'y apposer une vignette de la mutualité et de signer la demande d'autorisation relative aux données médicales.

Nom et prénom du titulaire : _____

Organisme assureur : _____

N° d'inscription : _____

Attention : la loi du 9 août 1963 fait une obligation à tous d'être affiliés à une mutualité. Si ce n'est pas votre cas, nous vous prions de nous faire connaître ci-après les raisons précises.

.....

.....

.....

Ethias rassemble des données à caractère personnel vous concernant pour les finalités suivantes : évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres et toutes opérations de promotion de ses services et de fidélisation. Ces données peuvent être communiquées aux entreprises faisant partie du groupe Ethias à des fins de promotion commerciale.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, en obtenir la rectification éventuelle et vous opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de promotion commerciale. Vous opposez-vous à cette utilisation ?

Les données relatives à la santé sont utilisées pour l'acceptation des risques souscrits à Ethias, pour déterminer l'étendue des garanties du contrat et pour la gestion du contrat et des sinistres. Les destinataires de ces données sont les personnes chargées, au sein d'Ethias, de ces missions.

Vous pouvez, à tout moment, retirer votre accord pour que ces données soient traitées par les personnes susmentionnées.

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée à :

- Ethias « Service 1100 » - Rue des Croisiers 24 - B-4000 Liège
Fax 04 220 32 50 - plaintes.col@ethias.be
- Service Ombudsman Assurances - Square de Meeûs 35 - B-1000 Bruxelles
Fax 02 547 59 75 - info@ombudsman.as

L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité pour le candidat preneur d'assurance d'intenter une action en justice. La loi belge est applicable au contrat d'assurance.

J'autorise Ethias à traiter les données à la santé me concernant.

Fait à

le

Signature,

1) Nom et prénom du médecin : _____
(en caractères d'imprimerie s.v.p.)
Adresse du médecin : _____

2) Nom et prénom de la victime : _____
Adresse de la victime : _____

3) Date de l'accident : _____ - _____ - _____

4) Date et heure du premier examen médical : _____ - _____ - _____ à _____ h _____

5) Lésions : _____
(indiquer la nature des blessures, les parties du corps atteintes)

6) Où la victime est-elle soignée ? _____

7) La victime peut-elle se déplacer ? ☐ Oui ☐ Non

8) Durée probable du traitement : _____

9) Conséquences probables de l'accident : _____
Incapacité temporaire totale de travail _____ jours, soit du _____ - _____ au _____ - _____ - _____
Incapacité temporaire partielle de travail _____ jours, soit du _____ - _____ au _____ - _____ - _____ à _____ %
Prévoyez-vous une guérison complète ? ☐ Oui ☐ Non

10) Estimez-vous que la lésion constatée peut avoir eu pour cause l'accident relaté à la rubrique 4 ? ☐ Oui ☐ Non

11) Y a-t-il concours d'un état antérieur (infirmités, maux ou maladies) ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, lequel ? _____

12) A. Une intervention chirurgicale a-t-elle été pratiquée ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, laquelle ? _____

Dans quel établissement et par quel chirurgien ? _____

B. Une radiographie de diagnostic et/ou de contrôle a-t-elle été faite ? ☐ Oui ☐ Non
Par quel radiologue ? _____

C. Désirez-vous l'intervention d'un spécialiste ? ☐ Oui ☐ Non

13) Observations : _____

Fait à

le

Signature,

ERT – TENNIS DE TABLE

LISTE DES JOUEURS PAR ORDRE DE FORCE

SAISON 20.... / 20....

Dénomination du Club :

1	2	Nom et Prénom	3	4
	01			
	02			
	03			
	04			
	05			
	06			
	07			
	08			
	09			
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
	23			
	24			
	25			

Le responsable du Club (Président ou secrétaire)

Date, nom et signature :

1 : Matricule (indiquer « nouveau » pour une première affiliation en E.R.T.)

2 : Numéro d'affiliation

3 : Indice de classement individuel

4 : Numéro de Registre National (à défaut : date de naissance)

Remarque : ce document doit parvenir au secrétariat E.R.T. **pour le 10 septembre.**

ERT – TENNIS DE TABLE

LISTE DES JOUEURS PAR ORDRE DE FORCE

SAISON 20.... / 20....

Dénomination du Club :

1	2	Nom et Prénom	3	4
	26			
	27			
	28			
	29			
	30			
	31			
	32			
	33			
	34			
	35			
	36			
	37			
	38			
	39			
	40			
	41			
	42			
	43			
	44			
	45			
	46			
	47			
	48			
	49			
	50			

Le responsable du Club (Président ou secrétaire)

Date, nom et signature :

1 : Matricule (indiquer « nouveau » pour une première affiliation en E.R.T.)

2 : Numéro d'affiliation

3 : Indice de classement individuel

4 : Numéro de Registre National (à défaut : date de naissance)

Remarque : ce document doit parvenir au secrétariat E.R.T. **pour le 10 septembre.**

ERT – TENNIS DE TABLE

FICHE D’AFFILIATION INDIVIDUELLE

SAISON 20.... / 20....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUEUR

Matricule : (pour une première affiliation en E.R.T, indiquer « Nouveau »)	
Nom et prénom :	
Adresse : (Rue, n°, code postal et localité)	
Email :	 @
Date de naissance :	 / /
Numéro de Registre National :	 -

AUTRES RENSEIGNEMENTS, EXTRAITS DU REGLEMENT, DEMANDE D’AFFILIATION

Antécédents (1)

Dernier club : (indiquer **débutant** si c’est le cas)

Indice de classement :, **durant la saison** /

(1) : Article 27 : Chaque affilié est tenu d’indiquer le classement dont il bénéficie, ou a bénéficié [...] sous peine d’une suspension de quatre journées de championnat

Je soussigné(e), **demande mon affiliation pour la saison** / **au sein du club**

Je déclare avoir pris connaissance des Statuts et Règlements de l’Entente Régionale du Tournaisis.

En cas d’affiliation dans une autre fédération de tennis de table, je m’engage à compléter immédiatement le document n°3A/bis (2).

Date et signature du joueur :
 (ou de son représentant légal
 s’il a moins de 18 ans)

Date et signature du responsable du club :
 (secrétaire ou président)

..... / /

..... / /

(2) : Tout joueur appartenant à la F.R.B.T.T. ou de toute autre Fédération est autorisé à participer au Championnat E.R.T., à condition de disputer la moitié des matches du Championnat entier, sauf s’il est âgé de moins de 16 ans au 1er juillet de la saison sportive et que son classement E.R.T. est NCI ou E.

Le joueur doit être affilié avant la troisième journée de championnat et doit participer à au moins quatre rencontres du premier tour.

NOTE : Le document N°3A concerne les demandeurs qui ne sont pas soumis aux règles de DOUBLE APPARTENANCE. TOUTES les cases doivent être CORRECTEMENT et ENTIEREMENT complétées.

ERT – TENNIS DE TABLE

FICHE D’AFFILIATION INDIVIDUELLE

SAISON 20.... / 20....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUEUR

Matricule : (pour une première affiliation en E.R.T, indiquer « Nouveau »)	
Nom et prénom :	
Adresse : (Rue, n°, code postal et localité)	
Email :	 @
Date de naissance :	 / /
Numéro de Registre National :	 -

AUTRES RENSEIGNEMENTS, EXTRAITS DU REGLEMENT, DEMANDE D’AFFILIATION

Double appartenance (1-2)

Je figurerai aussi pour la saison / **dans l’effectif d’un autre club**
dénommé : **(fédération belge ou étrangère)**
avec le classement :

- (1) Article 27 : Chaque affilié est tenu d’indiquer le classement dont il bénéficie, ou a bénéficié [...] sous peine d’une suspension de quatre journées de championnat.
- (2) Article 26 : Tout joueur appartenant à la F.R.B.T.T. ou de toute autre Fédération est autorisé à participer au Championnat E.R.T., à condition de disputer la moitié des matches du Championnat entier, sauf s’il est âgé de moins de 16 ans au 1er juillet de la saison sportive et que son classement E.R.T. est NCI ou E. Le joueur doit être affilié avant la troisième journée de championnat et doit participer à au moins quatre rencontres du premier tour. En cas d’observation de ces points, l’équipe dans laquelle est aligné un joueur provenant d’une autre fédération perd la rencontre par forfait et est pénalisée d’une amende de 3,75 €.

Je soussigné(e), **demande mon**
affiliation pour la saison / **au sein du club**

Je déclare avoir pris connaissance des Statuts et Règlements de l’Entente Régionale du Tournaisis et en accepte la stricte application.

Date et signature du joueur :
 (ou de son représentant légal
 s’il a moins de 18 ans)

Date et signature du responsable du club :
 (secrétaire ou président)

..... / /

..... / /

NOTE : Ce document n°3A/bis concerne les demandeurs soumis aux règles de DOUBLE APPARTENANCE.
 TOUTES les cases doivent être CORRECTEMENT et ENTIEREMENT complétées.

ERT – TENNIS DE TABLE

DEMANDE DE TRANSFERT

SAISON 20.... / 20....

Déclaration du joueur :

Je soussigné(e),
 Né(e) le Indice de classement :
 Actuellement affilié au Club « », demande à pouvoir être transféré(e) au Club « » pour la saison prochaine.

Dates et signatures :

- Le Joueur (et son représentant légal, s'il a moins de 18 ans au 1^{er} juin)
- Le Président ou le Secrétaire du Club qui accueille le joueur, pour accord avec la déclaration ci-dessus

Intervention du club actuel :

Je soussigné(e),, Président⁽¹⁾, Secrétaire⁽¹⁾
 du Club « »

- autorise⁽¹⁾
- autorise sous réserve⁽¹⁾ :
-
-
- refuse⁽¹⁾ (motivation) :
-
-
-

le transfert du joueur :
 vers le club « ».

Date, nom et signature du responsable :

Décision de la Commission des transferts :

La Commission des transferts :

- autorise⁽¹⁾
- autorise sous réserve⁽¹⁾ :
-
-
- refuse⁽¹⁾ (motivation) :
-
-
-

Pour le Comité E.R.T.
 Date, nom et signature :

⁽¹⁾ Biller les mentions inutiles

ERT – TENNIS DE TABLE

MODIFICATION DE CLASSEMENT INDIVIDUEL

SAISON 20.... / 20....

Présentation de la demande :

Nom et prénom du joueur :

Affilié au club :

Modification demandée :

Justification :

.....

.....

Date et signatures :

Le joueur

Le Président ou le Secrétaire du Club

Décision de la Commission des classements :

☐ Modification refusée

☐ Modification accordée sous réserve que :

1) La justification de la demande soit impérativement respectée et ce pendant toute la durée du Championnat pour lequel la demande a été introduite.

2)

.....

Pour la Commission des classements,

La Présidente (ou son délégué) :

(date et signature)

Remarques : Dans la mesure où les résultats du joueur le justifient, une modification peut être accordée, dans les conditions suivantes :

- Uniquement pour la saison en cours,
- Seulement à la hausse et d'un seul degré,
- Pour des raisons particulières : problème de transport, convenance personnelle, reconduction d'une équipe de la saison précédente, ...

Remarque : ce document doit parvenir, en deux exemplaires, à la Présidente de la Commission des Classements **pour le 10 septembre au plus tard.**

ENTENTE REGIONALE DU TOURNAISIS
ABONNEMENTS
SAISON 2026/2027

CLUB :

**ACCES ESPACE
CLUBS
(gratuit)**

Consultation : Listes de
forces à jour, grille de
sélections, adresses utiles,
etc.

Encodage : résultats
hebdomadaires, feuilles
d'arbitrage et forfait(s)

- Nom, prénom :
E-mail : @

- Nom, prénom :
E-mail : @

- Nom, prénom :
E-mail : @

- Nom, prénom :
E-mail : @

Date, nom et signature du responsable :



TROPHÉE MAURICE DUBOIS

COMPÉTITION PAR ÉQUIPES À ÉLIMINATION DIRECTE
— AVEC HANDICAP —



	32ÈME DE FINALE	24 OCTOBRE 2026
	16ÈME DE FINALE	19 DÉCEMBRE 2026
	8ÈME DE FINALE	6 FÉVRIER 2027
	1/4 DE FINALE	3 AVRIL 2027
	1/2 FINALE ET FINALE	1 MAI 2027



**INFORMATIONS À COMMUNIQUER
POUR LE 25 SEPTEMBRE 2026**



INSCRIPTIONS À COMMUNIQUER PAR E-MAIL :
TMD@TT-ERT.BE

INFORMATIONS VIA SECRETARIAT@TT-ERT.BE

WWW.TT-ERT.BE





RÈGLEMENT

1. Introduction

Le trophée Maurice Dubois est une compétition par équipes composées de joueurs affiliés à l'E.R.T. ou à toute autre fédération de tennis de table. Les joueurs devront être en ordre d'affiliation et non suspendus pour pouvoir être alignés dans une équipe.

2. Equipes, classement et droit d'inscription

- a. Chaque équipe devra être composée d'un minimum de 3 joueurs et d'un maximum de 7 joueurs. Ces joueurs pourront provenir de clubs différents. Une fois communiquée, aucun changement ne pourra intervenir dans la composition des équipes.
- b. L'inscription des équipes est à communiquer par le club pour le **25/09/2026** au plus tard par mail : tmd@tt-ert.be.
- c. Chaque équipe sera identifiée par le nom du club qui l'inscrit suivi d'un chiffre romain. L'ordre des joueurs communiqué lors de l'inscription devra être celui suivi lors des compétitions.
- d. Le classement repris sera celui de la fédération dans laquelle le joueur est affilié. Pour les classements (A.F.T.T.) E6 et E4, il conviendra de reprendre comme classement E2. Pour les classements (A.F.T.T.) E2 et E0, il conviendra de reprendre comme classement E0.
- e. En cas de double appartenance, le classement pris en considération sera le classement le plus élevé.
- f. Le droit d'inscription est de 5€ par joueur (gratuit pour les joueurs affiliés dans un club E.R.T.).
- g. Le nombre maximum d'équipes est limité à 64. Chaque club peut inscrire autant d'équipes qu'il le souhaite. Toutefois, seules les 4 premières équipes d'un même club auront la garantie de participer à cette compétition. Les équipes supplémentaires (au-delà de 4) pourront participer en fonction des places encore disponibles.
- h. Si le nombre maximum d'équipes est atteint (64 équipes), la priorité sera donnée aux premières équipes inscrites, avec application du point 2.g.

3. Déroulement des matches

- a. Les rencontres se disputeront entre des équipes de trois joueurs s'opposant en un double et neuf simples, le double se disputant après quatre simples.
- b. Chaque match se disputera en 2 sets gagnants de 21 points.
- c. Lors d'un troisième set éventuel, le changement de côté interviendra lorsque le joueur (ou l'équipe dans le cas du double) parti de zéro aura obtenu son dixième point.
- d. Le choix du camp et le droit d'être serveur ou relanceur sont tirés au sort par l'arbitre. Le gagnant de ce tirage aura droit :
 - de choisir le camp (l'adversaire choisissant d'être premier serveur ou relanceur);
 - de servir le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp);
 - de relancer le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp et servir le premier).
- e. Le joueur le moins bien classé commence le set avec un avantage calculé suivant les données du tableau des handicaps repris en fin de document. La partie se poursuit alors, selon les décomptes habituels.
- f. Pour le double, le total des handicaps entre tous les joueurs sera divisé par quatre et le résultat arrondi à l'unité supérieure, avec un minimum de deux points.
- g. En cas de match nul final, l'équipe qualifiée sera celle qui aura remporté le plus de sets. S'il le faut, on totalisera ensuite les points de la rubrique "Résultats détaillés" (les handicaps intervenant dans les calculs). S'il y a toujours égalité, le résultat du double sera prépondérant.

4. Le tableau des différents tours, établi par tirage au sort, restera valable jusqu'au terme de la compétition.
5. Les adversaires conviendront entre eux de l'heure des rencontres. Si aucun accord préalable n'a pu être conclu, l'horaire officiel sera imposé (18h00).
6. Pour qu'un match puisse se dérouler, chaque formation devra aligner au moins deux joueurs. En cas de forfait, une amende de 5€ sera imputée au club.
7. L'élimination d'une équipe entraînera celle de tous ses éléments, qu'ils aient déjà joué ou non.
8. L'original de la feuille d'arbitrage doit être transmis au Secrétariat général par mail ou courrier postal au plus tard dans les 8 jours calendrier après le déroulement de la rencontre.

9. Les feuilles d'arbitrage nécessaires à la compétition seront fournies gratuitement par l'E.R.T. à chaque club participant.
10. Les règlements sportifs E.R.T. resteront d'application pour tous les autres points non couverts par ce qui précède.
11. Le Conseil d'Administration prendra toute mesure nécessitée par d'éventuelles situations non prévues. Ses décisions seront sans appel.
12. Une équipe disputant la finale et abandonnant sa rencontre avant que le score ne puisse être contesté se verra infligée une amende de 500 €. Il en va de même pour les équipes disputant les demi-finales et abandonnant sa rencontre avant que le score ne puisse être contesté se verra infligée avec une amende de 250 €. Le club et les joueurs ne pourront pas se réinscrire pour les compétitions suivantes aussi longtemps que l'amende n'est pas payée.
13. L'A.S.B.L E.R.T. se réserve le droit de refuser l'inscription d'un joueur.

TABLEAU DES HANDICAPS

	NC	E2	E0	D6	D4	D2	D0	C6	C4	C2	C0	B6	B4	B2
NC E2 E0 D6 D4 D2 D0 C6 C4 C2 C0 B6 B4 B2 B0	----	----	----	----	----	----	----	----			----			
	+	----	----	----	----	----	----	----			----	----		
	02	+	----	----	----	----	----	----			----	----		
	+	02	+	----	----	----	----	----	----		----	----	----	----
	03	+	02	+	----	----	----	----	----		----	----	----	----
	+	04	+	02	+	----	----	----	----		----	----	----	----
	05	+	03	+	02	+	----	----	----		----	----	----	----
	+	05	+	03	+	02	+	----	----		----	----	----	----
	06	+	04	+	03	+	02	+	----		----	----	----	----
	+	06	+	04	+	04	+	02	----		----	----	----	----
	07	+	05	+	05	+	03	+	----		----	----	----	----
	+	07	+	06	+	05	+	03	+	02	----	----	----	----
	08	+	07	+	06	+	04	+	+	02	+	----	----	----
	+	09	+	07	+	06	+	04	+	03	+	02	----	----
	10	+	08	+	07	+	05	+	+	04	+	02	----	----
	+	10	+	08	+	07	+	06	+	05	+	03	+	02
	11	+	09	+	08	+	07	+	+	06	+	03	+	02
	+	11	+	09	+	09	+	07	+	07	+	04	+	02
	12	+	10	+	10	+	08	+	+	08	+	05	+	02
	+	12	+	11	+	10	+	08			05	04		

	13	+	12	+	11	+	09	+						
	+	14	+	12	+	11	+	09						
	15	+	13	+	12	+	10							
	+	15	+	13	+	12								
	16	+	14	+	13									
	+	16	+	14										
	17	+	15											
	+	17												
	18													

N.B. : Il faut déterminer les handicaps en suivant les coordonnées (horizontalement et verticalement) et non par soustraction dans une même ligne.



Entente Régionale du Tournaisis

Association Sans But Lucratif

N° d'entreprise : 0754.628.920

Rue Jaunay-Clan, 34 à 7600 PERUWELZ

RPM Région wallonne

secretariat@tt-ert.be

www.tt-ert.be

TROPHÉE MAURICE DUBOIS – SAISON 2026/2027

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Dénomination du Club :

Local et adresse :

..... n°

.....

Nombre de tables : **Couleurs (maillots) :**

Adresse e-mail officielle (obligatoire) :

Membre du Comité à contacter :

☎ :

E-mail :

I		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

II		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

III		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

IV		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

V		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			

VI		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			



Entente Régionale du Tournaisis

Association Sans But Lucratif

N° d'entreprise : 0754.628.920

Rue Jaunay-Clan, 34 à 7600 PERUWELZ

RPM Région wallonne

secretariat@tt-ert.be

www.tt-ert.be

	6.				6.				
	7.				7.				

Le Responsable du Club (Président ou Secrétaire)

Date, Nom et signature :

Remarque : Ce document doit parvenir au Responsable de la commission en charge du Trophée Maurice Dubois, Didier VIGIN, ***pour le 25 septembre 2026*** au plus tard (tmd@tt-ert.be).

* MAT. = Matricule (pour les affiliés E.R.T. uniquement)

1ER TOURNOI
COMPTANT
POUR LE
CHALLENGE
DE
RÉGULARITÉ
E.R.T



SAMEDI
5
SEPTEMBRE

**TOURNOI DE TENNIS
DE TABLE DU TT
DON BOSCO**

**RUE DES
AUGUSTINS, 37
TOURNAI**



**3 EUROS
PAR SÉRIE**

09H00 SÉRIE NC
11H00 SÉRIE E
13H SÉRIE D6-D4
16H00 SÉRIE D2-D0
18H00 SÉRIE C

Inscription : ttwapitournai@gmail.com

ENTENTE RÉGIONALE DU TOURNAISIS

TOURNOI JPV FROIDMONT

Challenge de Régularité E.R.T.



SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

DOMAINE DES EAUX SAUVAGES
14 RUE DU PONT VERT - FROIDMONT

09h00 Série NC
11h00 Série E
13h30 Série D6-D4
16h00 Série D2-D0
18h00 Série C

TARIFS & INSCRIPTIONS

3 € pour une série
5 € pour deux séries

POUR S'INSCRIRE, CONTACTER :

Mike Alleman
mikealleman10@gmail.com
0499 / 14.01.91



**AU DOMAINE
DU
CHÂTEAU
DU BIEZ**

DE L'E.R.T & REMISE DES PRIX

SAVE THE DATE

**SAMEDI
29 MAI 2027**



**REMISE
DES PRIX**



KARAOKÉ



**BAR &
RESTAURANT**



**CHÂTEAU
GONFLABLE**



**RUE PRINCE D'ÉPINOY 11
7608 WIERS**



**SUIVEZ-LES
SUR FACEBOOK**

